

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Date de révision : 01.03.2012

Annule et remplace : 24.06.2011

Page : 1/9

SECTION 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial **CARLYNET**
No. Enregistrement REACH Non requis

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) identifiée(s) : Dégraissant pour les systèmes de réfrigération et de conditionnement d'air

Utilisation(s) déconseillée(s) : Rien de connu

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

CARLY
Zone Industrielle de Braille - 69380 Lissieu - France
www.carly-sa.com - Téléphone : +33 (0) 478 476 120 - Fax : +33 (0) 478 473 698

Email de la personne compétente responsable de la Fiche Données de Sécurité

info@carly-sa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison
Tel d'urgence - société

INRS - Téléphone : 01 45 42 59 59 pour la France
+33 (0) 472 549 881 ou +33 (0) 472 549 898 – numéros de téléphone valables uniquement pendant les heures de bureau du lundi au vendredi.

SECTION 2 : Identification des dangers

Le mélange est réglementé en accord avec la Directive 1999/45/CE, ses adaptations et ses annexes.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Selon la Directive 1999/45/CE :
Attention ! Récipient sous pression
Xi – Irritant --- R38 – Irritant pour la peau
F+ – Extrêmement inflammable --- R12 – Extrêmement inflammable
N – Dangereux pour l'environnement --- R51/53 – Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique --- R67 – L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement

Attention! Récipient sous pression.

Système de classification

La classification correspond aux listes CEE actuelles

2.2. Eléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Selon la Directive 1999/45/CE :
Xi – Irritant
F+ – Extrêmement inflammable
N – Dangereux pour l'environnement

Pictogramme de danger



Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

Terpènes d'orange

Phrases R

R12 – Extrêmement inflammable
R38 – Irritant pour la peau
R51/53 – Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu - France

T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Nom du produit : **CARLYNET**

Version du 01.03.2012 - Page : 2/9

SECTION 2 : Identification des dangers (suite)

Phrases R	R67 – L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Phrases S	S2 - Conserver hors de portée des enfants S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23 – Ne pas respirer les vapeurs/aérosols S29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié S51 – Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
Identification particulière de certaines préparations	Réservé aux utilisateurs professionnels. Contient: Terpènes d'orange. Peut déclencher une réaction allergique. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Classification selon la directive 75/324/CEE	Extrêmement inflammable

2.3. Autres dangers Résultats des évaluations PBT et vPvB : non applicable

SECTION 3 : Composition / Information sur les composants

3.2. Mélanges

Caractéristiques chimiques Mélange de substances actives avec gaz propulseur

Classification selon le règlement No. 1272/2008/CE

Composants dangereux	No. CAS	No. Index CE	No. EINECS	Pictogrammes de danger Mention de danger	No. Enregistrement REACH	% W/W
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane	-	931-254-9	-	Non référencé	-	25 - 50 %
Méthylal	109-87-5	-	203-714-2	Non référencé	Non connu	25 - 50 %
Dioxyde de carbone	124-38-9	-	204-696-9	Non référencé	-	2,5 - 10 %
Méthanol	67-56-1	603-001-00-X	200-659-6	Liquide inflammable - catégorie 2 H225 Toxicité aiguë (inhalation) – catégorie 3 - H331 Toxicité aiguë (cutanée) – catégorie 3 - H311 Toxicité aiguë (orale) – catégorie 3 - H301 Toxicité spécifique organes cibles – exposition unique – catégorie 1 H370	Non connu	2,5 - 10 %
N-hexane	110-54-3	601-037-00-0	203-777-6	Liquide inflammable - catégorie 2 H225 Toxique reproduction – catégorie 2 – H361f Danger par aspiration – catégorie 1 – H304 Toxicité spécifique organes cibles – exposition répétée – catégorie 2 H373 Corrosif/irritant peau – catégorie 1A, 1B, 1C – H315 Toxicité spécifique organes cibles – exposition unique – catégorie 3 – H336 Dangereux pour milieu aquatique – catégorie 2 – H411	Non connu	1 – 2,5 %
Terpènes d'orange	8028-48-6	-	232-433-8	Non référencé	Non connu	≤ 1%

Les libellés complets des phrases-H sont mentionnés à la rubrique 16.

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu – France

T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Nom du produit : **CARLYNET**

Version du 01.03.2012 - Page : 3/9

SECTION 3 : Composition / Information sur les composants (suite)

Classification selon le règlement No. 67/548/CEE

Composants dangereux	No. CAS	No. Index CE	No. EINECS	Pictogrammes de danger Mention de danger	No. Enregistrement REACH	% W/W
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane	-	931-254-9	-	Xn – Nocif – R65 Xi – Irritant – R38 F – Très Inflammable – R11 N – Dangereux pour l'environnement – R51/53 – R67	-	25 - 50 %
Méthylal	109-87-5	-	203-714-2	F – Très Inflammable – R11	Non connu	25 - 50 %
Dioxyde de carbone	124-38-9	-	204-696-9	-	-	2,5 - 10 %
Méthanol	67-56-1	603-001-00-X	200-659-6	T – Toxique – R23/24/25 - R39/23/24/25 F – Très Inflammable – R11	Non connu	2,5 - 10 %
N-hexane	110-54-3	601-037-00-0	203-777-6	Xn – Nocif – R48/20 - R62 - R65 Xi – Irritant – R38 F – Très Inflammable – R11 N – Dangereux pour l'environnement – R51/53 – R67 Repr. Cat. 3	Non connu	1 – 2,5 %
Terpènes d'orange	8028-48-6	-	232-433-8	Xn – Nocif – R65 Xi – Irritant – R38 – R43 N – Dangereux pour l'environnement – R50/53 R10	Non connu	≤ 1%

Les libellés complets des phrases-R sont mentionnés à la rubrique 16.

SECTION 4 : Premiers secours

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

- 4.1. Description des premiers secours**
En cas d'inhalation : En cas de malaise, amener le sujet au grand air.
En cas de contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau claire pendant au moins 10 minutes, les paupières écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Maintenir le sujet au repos et avertir d'urgence un médecin, lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne rien donner à boire à une personne inconsciente.
- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction**
Agent d'extinction approprié : Mousse - Poudre d'extinction - Dioxyde de carbone
Agent d'extinction déconseillé : Jet d'eau à grand débit
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Le feu ou une chaleur intense peut provoquer des montées de pression et un risque d'éclatement du boîtier.
- 5.3. Conseils aux pompiers**
Equipements spéciaux de protection : Porter un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement de protection intégrale.
Indications annexes : Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu – France

T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Nom du produit : **CARLYNET**

Version du 01.03.2012 - Page : 4/9

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration accidentelle dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Assurer une aération suffisante.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- 6.4. Références à d'autres sections** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Préventions des incendies et des explosions Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** Stockage : Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
Autres indications sur les conditions de stockage : Stocker au frais, en ambiance tempérée, sous abri. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle	Valeurs Limites d'Exposition				
méthylal – CAS 109-87-5	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³
		-	3100 – 1000ppm	-	-
dioxyde de carbone – CAS 124-38-9	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³
		-	9000 – 5000ppm	-	-
méthanol – CAS 67-56-1 - risque de pénétration percutanée	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³
		-	260 – 200ppm	1000	1300

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu – France

T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Nom du produit : **CARLYNET**

Version du 01.03.2012 - Page : 5/9

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle (suite)

Paramètres de contrôle	n-hexane – CAS 110-54-3 – R3				
	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³
		-	72 – 20ppm	-	-

Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur la réglementation en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques de protection

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Port des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) obligatoire pour toute personne sujette aux allergies.

Equipements de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Protection des mains : Gants de protection (Caoutchouc nitrile). Le délai de rupture de la matière constitutive du gant est à déterminer par le fabricant des gants et à respecter.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection du corps : Utiliser une tenue de protection.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales	AEROSOL
Etat physique	Liquide
Aspect	Limpide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
Indications concernant la santé, la sécurité et l'environnement	
pH à 20°C	Non concerné
Point de fusion (°C)	Pas de données disponibles
Point d'ébullition (°C)	Pas de données disponibles
Point d'éclair (°C)	Pas de données disponibles
Taux d'évaporation	Pas de données disponibles
Inflammabilité solide/gaz (°C)	Pas de données disponibles
Limites d'explosivité (% vol), inférieure	
supérieure	Pas de données disponibles
Pression de vapeur (hPa) à 20°C	Pas de données disponibles
Densité de vapeurs relative (air=1)	Pas de données disponibles
Masse volumique à 20°C	758 kg/m ³
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Log Coefficient de partage (octanol/eau)	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammation	Pas de données disponibles
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Viscosité dynamique (mPa.s) à 20°C	Pas de données disponibles
Propriétés explosives	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	Pas de données disponibles

9.2. Autres données

Propriétés physiques et chimiques du produit actif sans gaz.

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu – France

T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Nom du produit : **CARLYNET**

Version du 01.03.2012 - Page : 6/9

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Le mélange n'est pas réactif dans les conditions normales de températures et de pression
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.
10.4. Conditions à éviter	Température > 50°C. Chaleur, flamme et sources d'étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
10.5. Matières incompatibles	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6. Produits de décomposition dangereux	En cas d'incendie : Hydrocarbures Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques	Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité du mélange. Toxicité aiguë méthanol: DL50-oral-rat =5628mg/kg ; DL50-cutanée-lapin = 15800mg/kg Corrosion / Irritation <ul style="list-style-type: none">- Peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.- Yeux : Non classé. Une projection oculaire peut provoquer une irritation temporaire avec sensation de brûlure, larmolement ou rougeur. Sensibilisation Aucun effet de sensibilisation connu. Mutagenèse, cancérogenèse, toxicité pour la reproduction Pas de données disponibles. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique ou répétée Pas de données disponibles. Informations toxicologiques Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Irritant.
--	--

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.2. Persistance et dégradabilité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.3. Potentiel de bio-accumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.4. Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles. Toxique chez les poissons. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Toxique pour les organismes aquatiques.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non applicable.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu – France

T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Nom du produit : **CARLYNET**

Version du 01.03.2012 - Page : 7/9

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets	Des résidus du produit Remettre à un récupérateur agréé. Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
	Des emballages Evacuation conformément aux prescriptions légales. Ne pas percer ou brûler même après usage.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le mélange est classé comme dangereux pour le transport.

14.1. Numéro ONU	UN1950
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	ADR : 1950 aérosols, dangereux pour l'environnement IMDG : aerosols (hexanes, hexanes), marine pollutant IATA : aerosols, inflammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	ADR : Classe 2 – 5F Gaz – Etiquette 2.1 IMDG : Class 2.1 – Label 2.1 IATA : Class 2.1 – Label 2.1
14.4. Groupe d'emballage	Néant
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Terpènes d'orange, Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane Polluant marine : Oui - Signe conventionnel (poisson et arbre) Marquage spécial (ADR) : Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Warning: Gases Danger code (Kemler): - EMS Number: F-D,S-U
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non concerné
Indications complémentaires de transport	ADR : - Quantités limitées (LQ) : 1L - Catégorie de transport : 2 - Code de restriction en tunnels : D

Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche données de sécurité. Mais, compte tenu d'une évolution possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Le mélange n'est pas soumis à autorisation de commercialisation ni à restriction d'utilisation. Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction : Tableau 84 des maladies professionnelles : " Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel."
15.2. Evaluations de la sécurité chimique	Il n'a pas été réalisé de rapport d'évaluation de la sécurité chimique pour le mélange.

SECTION 16 : Autres informations

Liste des phrases H des composants cités dans les rubriques 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311 - Toxique par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H331 - Toxique par inhalation
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Liste des phrases R des composants cités dans les rubriques 3

R10 - Inflammable
R11 - Facilement inflammable
R23/24/25 - Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R38 - Irritant pour la peau
R39/23/24/25 - Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R48/20 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation
R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R62 - Risque possible d'altération de la fertilité
R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Abréviations

VLE - Valeur Limite d'Exposition
VME - Valeur Moyenne d'Exposition à court terme
VLCT - Valeur Limite d'exposition à Court Terme
TWA - Limite d'exposition pondérée dans le temps (EU - Time Weighted Average)
STEL - Seuil limite d'exposition à court terme (EU - Short Term Exposure Limit)

DL50 - Dose létale 50%
CL50 - Concentration létale 50 %
CE50 - Concentration efficace 50 %
OCDE - Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT - Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB - très Persistant et très Bioaccumulable

Produit destiné à un usage professionnel.

Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter le service commercial de votre région.

Mise à jour

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de la première page)
Revue générale selon les Directives 1999/45/CE et 1272/2010/CE, le règlement 453/2010/UE (amendement de l'annexe II du règlement 1907/2006/CE) et leurs modifications.
Rubriques concernées par les modifications : 1 à 16.

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu - France
T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 453/2010

Nom du produit : **CARLYNET**

Version du 01.03.2012 - Page : 9/9

SECTION 16 : Autres informations (suite)

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La Fiche Données de Sécurité de ce mélange a été établie conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications. L'attention des utilisations est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manutention, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit. Il doit prendre sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Carly

ZI de Braille, 69380 Lissieu – France

T : +33 (0) 478 476 120 - F : +33 (0) 478 473 698